



DELIBERATION
N° CM 32/036/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 2 avril 2024 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
26

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués les 21 mars 2024 et 27 mars 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Michel BURILLO qui donne procuration à Mme Muriel CHEVRON, Mme Adeline CLOGENSON, M. Philippe JOLY qui donne procuration à Mme Sylvie MARCHAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre PAREUX

• Budget Primitif 2024 – Commune – Reprise anticipée des résultats 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptables M57,

Considérant l'arrêté des comptes établi par Madame la Trésorière Principale d'Arpajon concernant l'exercice 2023 et dégageant les résultats de clôture suivants :

• A) Section de fonctionnement – Excédent :	1 093 401.65 €
• B) Section d'investissement – Besoin de financement :	- 530 056.29 €
• C) Résultat global de clôture 2023 :	563 345.36 €

Considérant l'état des restes à réaliser 2023 s'établissant comme suit :

• D) Dépenses d'investissement :	45 963.01 €
• E) Recettes d'investissement :	376 801.50 €
• F) Solde positif des restes à réaliser (E-D) :	<u>330 838.49 €</u>
• G) Solde définitif de la section d'investissement (B+F) :	- 199 217.80 €

Considérant le besoin de financement complémentaire de la section d'investissement pour l'exercice 2023 à hauteur de 199 217.80 €,

Entendu l'exposé de Madame Marie-Hélène CHAPDELAIN, Adjointe au Maire,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS (3 abstentions : Mme Marchand, M. Meunier, M. Joly)

- **Décide** de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024, de la manière suivante :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté : - 530 056.29 €

Investissement Recettes

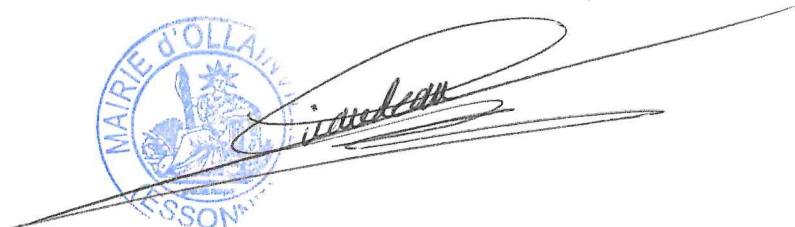
Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés 199 217.80 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 894 183.85 €

Le 4 avril 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE d'OLLAINVILLE' in 'ESSONNE'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. GiraudEAU'.